

Direction des affaires culturelles Sous-direction de la création artistique Bureau des arts visuels

# PROPOSITION DE STAGE DE MEDIATION CULTURELLE A DESTINATION DU PUBLIC SCOLAIRE POUR LE FONDS MUNICIPAL D'ART CONTEMPORAIN

#### \* LE DISPOSITIF FMAC A L'ECOLE

Le FMAC à l'école est un programme d'exposition et de médiation autour des collections du Fonds municipal d'art contemporain (FMAC), au sein d'écoles, de collèges, de lycées professionnels et de centres scolaires en hôpital de la Ville de Paris, dans le cadre de « l'Art pour Grandir », programme éducatif de la Mairie de Paris. Cette opération est reconduite chaque année depuis 2009.

Dans chaque établissement, l'exposition d'une œuvre ou d'une série d'œuvres s'accompagne d'un important programme d'éducation artistique et de médiation culturelle, réalisé conjointement par les professeurs des écoles, des collèges et des lycées, les professeurs d'arts plastiques de la Ville de Paris, les documentalistes, ainsi que des étudiants médiateurs culturels. Des projets artistiques sont ainsi réalisés autour de l'œuvre et de l'artiste : des ateliers d'arts plastiques, des visites de musées, des débats, des rencontres avec les artistes... À la fin de l'année, les écoles sont incitées à présenter les travaux d'élèves autour de l'œuvre originale, afin de valoriser les activités mises en place.

# **★** LE FONDS MUNICIPAL D'ART CONTEMPORAIN (FMAC)

Le Fonds municipal d'art contemporain est un établissement patrimonial, acteur de la politique culturelle de la Ville à travers ses actions d'acquisition, de conservation et de diffusion d'œuvres d'artistes français et internationaux qui vivent et se manifestent à Paris.

Parmi ses missions:

- . Soutenir et promouvoir la création contemporaine.
- . Placer l'art contemporain et les artistes au cœur de la ville.
- . Favoriser les rencontres entre l'art contemporain et les publics.

## Pour en savoir plus:

www.fmac.paris.fr

http://blogs.paris.fr/fmacalecole

# \* MISSIONS CONFIEES AU STAGIAIRE

Les étudiants ont pour mission de proposer, de concevoir et de réaliser des actions de médiation dans les structures scolaires. En concertation avec un référent *FMAC à l'école* dans l'établissement (enseignant, professeur d'arts plastiques, directeur, documentaliste..), ils élaborent un projet de médiation en rapport avec le projet de la structure scolaire, afin de mettre en place des activités créatrices et des interventions théoriques autour de l'œuvre exposée, pour faire découvrir l'art contemporain et la démarche des artistes auprès des publics suivants :

Les enfants et adolescents, de la maternelle (3 ans) à la terminale (18 ans),

Les familles et proches

L'ensemble du personnel des écoles, collèges, lycées professionnels et centres scolaires en hôpital. Les étudiants peuvent intervenir auprès d'un ou de plusieurs types de publics.

#### **\*** COMPETENCES ATTENDUES

La prise d'initiatives, une grande autonomie, des capacités d'organisation sont indispensables. Une bonne connaissance de la création contemporaine, une expérience dans la médiation culturelle et dans la mise en place d'ateliers seront appréciées.

#### **★** DATE DU STAGE

Stage à temps partiel entre le lundi 9 janvier et le vendredi 7 juillet 2017.

Le stage peut être court (moins de 280 heures) ou long (420 heures). Seuls deux stages longs seront proposés.

Les médiateurs interviennent dans les structures scolaires en suivant un planning horaire défini d'avance. Les horaires sont répartis entre les heures de préparation et de médiation, les déplacements ne sont pas comptabilisés dans les horaires.

## \* LIEU DU STAGE

Le travail se fait en grande partie à domicile, et le reste du temps dans les structures scolaires pour rencontrer les enseignants et intervenir lors des activités.

## \* CONDITION DE RECRUTEMENT

- Convention de stage obligatoire.
- Gratification à hauteur de 30% du smic (soit 546,01 € par mois pour un temps plein) : 234 € par mois dans le cadre des stages longs de 420h de mi-janvier à mi-juillet.
- Les stages courts ne sont pas indemnisés.
- Pour tous les stages : accès aux cantines de la Mairie de Paris, remboursement à 50% de la carte de transport pour les stages de plus de 140 heures.

#### **★** POUR POSTULER

Adressez votre candidature (CV et lettre de motivation) par mail à : Jeanne Fauquenot, Fonds municipal d'art contemporain - Ville de Paris 1 rue Jean Mazet 94200 lvry-sur-Seine jeanne.fauquenot@paris.fr

Tel: 01 46 71 20 53 ou 01 42 76 87 94

# \* DATE LIMITE DE CANDIDATURE

Vendredi 11 novembre 2016